



Nanterre, le 20 janvier 2016

**Monsieur Philippe WUILLAMIER**  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale  
DSDEN des Hauts de Seine  
Avenue I. et F. JOLIOT-CURIE  
**92000 NANTERRE**

Objet : Transfert de la section d'enseignement professionnel (SEP) du LPO Ionesco (Issy les Moulineaux)

Monsieur le Directeur académique,

Lors du dernier comité technique de janvier 2016, nous vous avons interrogé sur l'opportunité de maintenir le transfert de la SEP du LPO Ionesco. En effet, les prévisions d'effectifs montants des collèges d'Issy permettaient d'envisager l'accueil de tous les lycéens (voie générale et technologique, voie professionnelle).

Ce à quoi vous nous aviez répondu que la fin de la double sectorisation sur Vanves pour un certain nombre d'élèves d'Issy allait faire augmenter mécaniquement les effectifs du LPO Ionesco. Il se trouve que nous avons appris que la fin de cette double sectorisation n'était plus d'actualité.

En l'état, nous continuons de penser qu'il est possible de maintenir la SEP et nous vous demandons donc de revenir sur cette décision de transfert.

Recevez, Monsieur le Directeur académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Samuel Serre, Secrétaire général CGT Educ'action 92*  
*J.F. Gay, secrétaire départemental SNES FSU 92*